

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**Société Tunisienne d'Industrie Automobiles
« STIA » en liquidation**
Siège social : Av. Taha Houssein, 4000 Sousse

La Société Tunisienne d'Industrie Automobiles « STIA » en liquidation, publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 décembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ali Ben Mohamed (GEM Consult).

SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE
STIA

1

BILAN - ACTIFS
(Montants exprimés en DT)

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés

	NOTE	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Immobilisations incorporelles moins amortissements		297,800	297,800
Immobilisations corporelles moins amortissements	3	-	-297,800
Immobilisations financières moins provisions	3	248 242,992 -204 334,178 43 908,814	329 222,992 -264 047,683 65 175,309
Total des actifs immobilisés	4	692 156,755 -401 171,879 290 984,876	692 156,755 -503 226,199 188 930,556
Total des actifs non courants		334 893,690	254 105,865
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés moins provisions		4 846 026,960 -88 772,229	4 846 026,960 -88 772,229
Autres actifs courants moins provisions	5	4 757 254,731	4 757 254,731
Placements et autres actifs financiers	6	7 643 529,180 -1 263 411,969 6 380 117,211	7 746 818,554 -1 263 411,969 6 483 406,585
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 752 733,007	-
Total des actifs courants		12 890 104,949	13 490 693,020
TOTAL DES ACTIFS		13 224 998,639	13 744 798,885

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Montants exprimés en DT)

	NOTE	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		30 000 000,000	30 000 000,000
Réserves		14 179 893,983	14 179 893,983
Autres capitaux propres		7 871 657,657	7 871 657,657
Modifications comptables affectées aux résultats		-514 248,000	-514 248,000
Résultats reportés		-92 311 756,148	-89 199 423,383
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		-40 774 452,508	-37 662 119,743
Résultat net de l'exercice		-3 062 298,117	-3 112 332,765
Total des capitaux propres avant affectation		8	-43 836 750,625
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	9	83 210,000	83 210,000
Emprunt non courant		-	-
Total des passifs non courants		83 210,000	83 210,000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	668 094,082	654 267,726
Autres passifs courants	11	22 777 332,423	22 745 400,338
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	33 533 112,759	31 036 373,329
Total des passifs courants		56 978 539,264	54 436 041,393
Total des passifs		57 061 749,264	54 519 251,393
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		13 224 998,639	13 744 798,885

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

SOCIETE TUNSIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE

STIA

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en DT)

PRODUITS D'EXPLOITATION

Revenus

	NOTE	31 Décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Autres produits d'exploitation	13	102 054,320	-
Total des produits d'exploitation		102 054,320	-
Variation de stocks de produits finis et encours		-	-
Approvisionnements consommés	14	13 135,842	34 515,127
Frais de personnel	15	159 288,500	303 415,902
Autres charges d'exploitation	16	730 500,838	713 886,057
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	24 266,495	25 747,320
Total des charges d'exploitation		927 191,675	1 077 564,406
Résultat d'exploitation		-825 137,355	-1 077 564,406
Produits financiers nets		-	-
Charges financières nettes	18	-2 239 430,577	-2 036 948,321
Produits des placements	19	-	6 400,000
Autres gains ordinaires	20	3 004,615	-
Autres pertes ordinaires	21	-384,800	-3 495,038
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-3 061 948,117	-3 111 607,765
Impôt sur les sociétés	22	350,000	350,000
Contribution conjoncturelle		-	375,000
Résultat net de l'exercice		-3 062 298,117	-3 112 332,765
Effet des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables	23	-3 062 298,117	-3 112 332,765

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en DT)

	NOTE	31 décembre 2016	Exercice clos 31 décembre 2015
FLUX LIÉS A L'EXPLOITATION Résultat net (après modification comptable)		-3 062 298,117	-3 112 332,765
Ajustement Pertes hors exploitation		-	-
Ajustement amortissement et provision(Net)		24 266,495	25 747,320
Variation de:			
Clients et autres actifs(Net)		103 289,374	179 973,974
Fournisseurs et autres dettes(Net)		45 758,441	-135 105,235
Ajustement plus au moins values de cession(Net)		-3 000,000	-
Ajustement profits résultant des subventions d'investissement		-102 054,320	-
Autres (Modification comptable/ Jetons de présence/Intérêts courus)		-	-6 400,000
Flux de trésorerie provenants des activités d'exploitation		-2 994 038,127	-3 048 116,706
FLUX LIÉS A LINVESTISSEMENT Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles(Net)			-195,763
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles(Net)			-
Encaissements provenant d'immobilisations financières(Net)			-
Autres (Flux de Trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'Investissement)			6 400,000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		6 204,237	
FLUX LIÉS AU FINANCEMENT Encaissements provenant des emprunts			-
Remboursement d'emprunts			-
Autres (Fonds social)			-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			-
VARIATION DE LA TRESORERIE		-2 994 038,127	-3 041 912,469
Trésorerie au début de l'exercice	24	-21 751 186,051	-18 709 273,582
Trésorerie à la clôture de l'exercice	25	-24 745 224,178	-21 751 186,051

Notes aux états financiers

SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE STIA

NOTE N°1 : ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

La Société Tunisienne d'Industrie Automobile (STIA), est une société anonyme créée au courant de l'exercice 1961, son siège social est à Sousse et dont l'activité principale consiste en la fabrication et le montage de véhicules légers, industriels et d'autobus-autocars. Cette activité a été limitée depuis l'année 1988, au montage des seuls véhicules industriels et des autobus-autocars.

La décision de la commission d'assainissement et de restructuration des entreprises à participations publiques CAREPP, du 25 novembre 2008 relative à la restructuration financière de la STIA a été mise en application en 2009. La société a ainsi, procédé à partir du mois de septembre 2009, à la cession de certains éléments de ses actifs, résumée comme suit :

- Cession à la société des Industries de Carrossage ICAR

1. Locaux de la STIA (II) et Ennour, sis à Sousse : Cession pour un montant de 7 000 000 dinars.
2. Stocks : Cession pour une valeur de 21 937 756 dinars.
3. Fonds de commerce : Cession pour une valeur de 2 500 000 Dinars.

NOTE N°2 : METHODES COMPTABLES ADOPEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la société ont été arrêtés, au 31 décembre 2016. Ils sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et de l'arrêté du ministre des Finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées au coût d'acquisition et font l'objet pour les biens autres que les terrains, d'un amortissement linéaire, les principaux taux retenus par la société sont les suivants :

Immobilisations corporelles

	Eléments antérieurs réévalués	Eléments acquis à 1994 et depuis 1994
Bâtiments administratifs	5%	2%
Bâtiments industriels	5%	5%
Matériel et outillage	20%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	20%	15%
Mobilier et matériel de bureau	20%	10%
Agencements, Aménagements, Installations	20%	10%

La société a procédé simultanément au cours de l'exercice 1994, à la réévaluation légale et libre de ses immobilisations. Les réserves de réévaluation légale et libre dégagées par cette opération se sont élevées respectivement à 7 089 018 dinars et à 14 999 699 dinars.

Ces réserves ont été affectées en résorption des pertes antérieures.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur du marché pour les titres cotés en bourse est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3. Valeurs d'exploitation

Les articles en stocks en fin d'exercice sont valorisés au coût moyen pondéré pour les matières et au coût de revient pour les véhicules et équipements. Les pertes de valeurs sur les stocks à rotation lente ou nulle, sont provisionnées à la date de clôture de l'exercice.

2.4. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération, les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas, parmi les charges ou les produits financiers.

NOTE N°3: IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Numéro de compte	Désignation	Valeurs brutes		Acquisitions au 31/12/2015	Régularisation 2016	Cessions / 31/12/2016	Valeurs brutes au 31/12/2015	Amort cumulés au 31/12/2015	Dotation 2016	Régularisations 2016	Cessions / 31/12/2016	Amort cumulés au 31/12/2016	VCN au 31/12/2016	VCN au 31/12/2015
		2016	2016											
213000 Logiciels		297,800		297,800		297,800	297,800				297,800		297,800	
Immobilisations incorporelles		297,800				297,800					297,800			
224000 Matériel de transport	179 495,724	2 200,000	-83 980,000	97 715,724	150 954,058	14 188,888	-83 980,000	81 162,946			16 552,778		16 552,778	28 541,666
228120 Aménagements, agencements et installations	94 747,308	-		94 747,308	58 816,863	9 474,731					68 291,594	26 455,714	35 930,445	
228200 Matériel et mobiliers de bureaux & matériel informatique	54 979,960	800,000		55 779,960	54 276,762	602,876					54 879,638	900,322	703,198	
Immobilisations corporelles	329 222,992	3 000,000	-83 980,000	248 242,992	264 047,683	24 266,495	-83 980,000	204 334,178			43 908,814		65 175,309	
Total en DT	329 520,792	3 000,000	-83 980,000	248 540,792	264 345,483	24 266,495	-83 980,000	204 631,978			43 908,814		65 175,309	

NOTE N°4: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Participations	690 070,980	690 070,980
Provisions pour dépréciation titres	-399 086,104	-501 140,424
	<hr/>	<hr/>
Dépôts et cautionnement	290 984,876	188 930,556
Provisions	2 085,775	2 085,775
	<hr/>	<hr/>
	-2 085,775	-2 085,775
	<hr/>	<hr/>
	0,000	-
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	290 984,876	188 930,556

NOTE N°5: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Clients	4 846 026,960	4 846 026,960
Clients / OACA (vente 2010)	-	-
Clients divers	50 985,492	50 985,492
Clients effets à recevoir	-	-
Clients effets impayés	4 734 523,669	4 734 523,669
Clients douteux	60 517,799	60 517,799
Clients Effets à recevoir	-	-
Provisions	-88 772,229	-88 772,229
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	4 757 254,731	4 757 254,731

NOTE N°6: AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Fournisseurs avances et acomptes	532 864,408	530 864,408
Personnel	35 623,831	35 623,831
PDG, rémunération indue	29 929,190	174 279,190
Etat, impôts et taxes	4 440 114,918	4 424 504,992
Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	3 124 006,798	3 124 356,798
Etat, crédit de TVA à reporter	1 307 525,987	1 291 566,061
TFP	8 582,133	8 582,133
CNSS	-	-
Débiteurs divers	886 467,638	878 592,438
Charges constatées d'avance	4 998,156	4 998,156
Compte d'attente	1 544 456,721	1 528 881,221
Régies d'avances et accréditifs	169 074,318	169 074,318
Provisions	-1 263 411,969	-1 263 411,969
TOTAL en Dinars	6 380 117,211	6 483 406,585

NOTE N° 7: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Blocage, Chèques certifiés	191 000,000	278 000,000
Chèques à encaisser et à l'encaissement	-2 814,674	397 330,726
Banques	1 555 822,830	1 558 680,917
Caisses	8 724,851	16 020,061
TOTAL	1 752 733,007	2 250 031,704

NOTE N° 8 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

NOTE N°10: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Fournisseurs d'exploitation	668 094,082	654 267,726
Fournisseurs locaux	514 881,861	501 055,505
Fournisseurs étrangers	153 212,221	153 212,221
Fournisseurs, factures non parvenues	-	-
TOTAL	668 094,082	654 267,726

NOTE N°11: AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Clients autres avoirs	768 500,498	768 500,498
Personnel et comptes rattachés	19 677,173	25 104,914
Etat, impôts et taxes charges à payer	184 305,890	169 401,890
CNSS	-	-
Créditeurs divers	15 818 899,165	15 796 443,339
Comptes d'attente à régularisé	-	-
Intérêts créditeurs sur ventes d'autobus à crédit	5 985 949,697	5 985 949,697
TOTAL	22 777 332,423	22 745 400,338

NOTE N°12: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Effets escomptés	6 496 383,113	6 496 383,113
Intérêts bancaires courus	538 772,461	538 772,461
Banques	26 497 957,185	24 001 217,755
TOTAL	33 533 112,759	31 036 373,329

NOTE N°13: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Autres produits accessoires	-	-
Reprises sur provisions	102 054,320	-
TOTAL	102 054,320	0,000

NOTE N°14: ACHAT D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Achats de matières consommables	7 463,235	6 279,234
Achats non stockés (eau, énergie, gaz)	5 672,607	28 235,893
TOTAL	13 135,842	34 515,127

NOTE N°15: FRAIS DE PERSONNEL

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Salaires et compléments de salaires	149 922,500	227 954,337
Charges sociales légales	0,000	36 760,966
Autres charges du personnel	9 366,000	38 700,599
TOTAL	159 288,500	303 415,902

NOTE N°16: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Autres travaux hors production	559,000	0,000
Loyers constructions	12 000,000	12 000,000
Entretiens et réparations	10 556,332	11 089,157
Assurances	285 691,501	291 482,231
Autres services extérieurs	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	149 925,890	198 792,400
Annonces et frais publicitaires	2 250,600	3 464,370
Déplacements, missions et réceptions	10 755,279	8 658,837
Frais postaux et télécommunications	4 385,049	8 040,966
Commissions et frais bancaires	253 817,187	173 338,486
Dons et subventions	0,000	6 459,610
Impôts et taxes	560,000	560,000
Autres	0,000	0,000
TOTAL	730 500,838	713 886,057

NOTE N°17: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	24 266,495	23 897,440
Dotations aux provisions pour dépréciations financières des créances	0,000	1 849,880
TOTAL	24 266,495	25 747,320

NOTE N°18: CHARGES FINANCIERES NETTES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Intérêts bancaires	2 241 873,497	2 037 031,786
Gains de changes non matérialisés	-2 442,920	-83 465
TOTAL	2 239 430,577	2 036 948,321

NOTE N°19: PRODUITS DES PLACEMENTS

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Revenus des titres de participations: Jeton de présence	-	6 400,000
TOTAL	-	6 400,000

NOTE N°20: AUTRES GAINS ORDINAIRES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Plus-value de cession d'immobilisation	3 000,000	-
Produits sur cessions d'immobilisations	4,615	-
TOTAL	3 004,615	-

NOTE N°21: AUTRES PERTES ORDINAIRES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Perte sur cession d'actifs	0,300	0,901
Perte suite vol de fonds de la caisse	-	2 015,700
Pénalité sur redressement fiscal: Crédit de TVA	384,50	1 478,437
TOTAL	384,800	3 495,038

NOTE N°22: TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Bénéfice net comptable ou perte nette comptable	-3 062 298,117	-3 112 332,765
Réintégrations		
Impôts sur les Sociétés	734,500	4 053,317
Contribution conjoncturelle	350,000	350,000
Provisions non déductibles	0,000	375,000
Dons et subventions non déductibles	0,000	1 849,880
Amendes et pénalités	-	-
Pertes de change non matérialisé	384,500	1 478,437
Déductions	-104 497,240	-
Reprise sur Provisions non déductibles antérieurement	-102 054,320	-
Gains de change non matérialisé	-2 442,920	-
Revenus des actions	-	-
RESULTAT CORRIGÉ DE L'EXERCICE	-3 166 060,857	-3 108 279,448
Total Des Amortissements Différés	-6 731 774,178	-6 176 531,433
Amortissements différés de l'exercice 2003	-879 694,000	-879 694,000
Amortissements différés de l'exercice 2004	-875 828,000	-875 828,000
Amortissements différés de l'exercice 2005	-945 646,000	-945 646,000
Amortissements différés de l'exercice 2006	-914 390,000	-914 390,000
Amortissements différés de l'exercice 2007	-778 569,000	-778 569,000
Amortissements différés de l'exercice 2008	-764 856,000	-764 856,000
Amortissements différés de l'exercice 2009	-767 267,695	-767 267,695
Amortissements différés de l'exercice 2010	-41 432,000	-41 432,000
Amortissements différés de l'exercice 2011	-42 304,132	-42 304,132
Amortissements différés de l'exercice 2012	-42 638,822	-42 638,822
Amortissements différés de l'exercice 2013	-55 083,386	-55 083,386
Amortissements différés de l'exercice 2014	-44 924,958	-44 924,958
Amortissements différés de l'exercice 2015	-23 897,440	-23 897,440
Amortissements différés de l'exercice 2016	-24 266,495	-
Total Des Déficit Ordinaires reportables	-20 859 612,226	-17 883 016,818
Déficit ordinaire de l'exercice 2011	-4 432 317,000	-4 432 317,000
Déficit ordinaire de l'exercice 2012	-3 859 997,545	-3 859 997,545
Déficit ordinaire de l'exercice 2013	-3 994 932,503	-3 994 932,503
Déficit ordinaire de l'exercice 2014	-2 511 387,762	-2 511 387,762
Déficit ordinaire de l'exercice 2015	-2 919 183,054	-3 084 382,008
Déficit ordinaire de l'exercice 2016	-3 141 794,362	-
Impôt sur les sociétés minimum= 0,1% du CA local TTC	350,000	350,000

NOTE N°23: TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice clos le 31 Décembre 2016	Exercice clos le 31 Décembre 2015
Revenus et autres produits d'exploitation	-	-
Production immobilisée	102 054,32	-
Variation de stocks de produits finis et en cours	-	-
PRODUCTION	102 054,32	-
Achats d'approvisionnements consommés	13 135,842	34 515,127
Services extérieurs et autres charges externes	2 971 204,263	713 326,057
VALEUR AJOUTEE BRUTE	-2 882 285,785	-747 841,184
Charges de personnel	159 288,500	303 415,902
Impôts et taxes	560,000	560,000
INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	-3 042 134,285	-1 051 817,086
Charges financières nettes	1 832,848	-2 036 948,321
Produits des placements	0,000	6 400,000
Autres pertes ordinaires	-384,800	-3 495,038
Autres gains ordinaires	3 004,62	0,000
Dotations aux amortissements	-24 266,495	-25 747,320
Impôt sur les sociétés	-350,000	-350,000
Contribution Conjoncturelle	0,000	375,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-3 062 298,117	-3 112 332,765
Effet des modifications comptables	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE	-3 062 298,117	-3 112 332,765

NOTE N°24: Trésorerie au début de l'exercice

	01 Janvier 2016	01 Janvier 2015
Concours bancaires et autres passifs financiers	-24 001 217,755	-21 744 945,340
Liquidités	2 250 031,704	3 035 671,758
TOTAL	-21 751 186,051	-18 709 273,582

NOTE N°25: Trésorerie à la clôture de l'exercice

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Concours bancaires et autres passifs financiers	-26 497 957,185	-24 001 217,755
Liquidités	1 752 733,007	2 250 031,704
TOTAL	-24 745 224,178	-21 751 186,051

Tunis, le 05 Décembre 2025

Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion défavorable

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile « STIA » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers de l'exercice 2016 sont arrêtés sur la base des méthodes comptables de l'exercice précédent et font ressortir, un total net du bilan de **13 224 999 DT**, un résultat net déficitaire de **(3 062 298 DT)** et une variation négative de la trésorerie de **(2 994 038 DT)**.

À notre avis, et en raison de l'importance et du caractère généralisé des réserves soulevées dans le paragraphe « fondement de l'opinion défavorable », les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement la situation financière de la société au 31 décembre 2016 ni sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion défavorable

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion défavorable au vu des réserves suivantes :

2.1 Les états financiers de l'exercice 2015, desquels découlent les soldes d'ouverture de l'exercice 2016, ont fait l'objet d'une opinion défavorable du commissaire aux comptes, étant donné que les anomalies relevées, prises individuellement ou collectivement, ont des incidences à la fois significatives et généralisées sur les états financiers.

2.2 Les immobilisations incorporelles et corporelles et les caisses, dont les valeurs comptables brutes arrêtées au 31 décembre 2016 s'élèvent respectivement à 248 541 DT et 8 725 DT n'ont pas fait l'objet d'inventaires physiques, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises.

2.3 Les effets à recevoir retournés impayés totalisent 3 461 524 DT au 31 décembre 2016 et ne sont pas détaillés par effet et par client.

Aussi et à cette même date, les passifs de la société incluent un solde non justifié de 6 496 383 DT relatifs à des effets escomptés auprès de la STB et retournés impayés.

Par ailleurs, la justification des soldes créditeurs des comptes "Clients autres avoirs" et "Clients pénalités de retard à payer" s'élevant respectivement à 11 028 DT et 757 472 DT au 31 décembre 2016 ne nous a pas été communiquée.

Enfin, la société ne nous a pas communiqué la justification des soldes des rubriques "Clients divers" et "Clients douteux" s'élevant respectivement à 50 985 DT et 60 518 DT au 31 décembre 2016. Ces soldes n'ont pas connu de variation par rapport à l'exercice 2015 et ce à l'instar de la provision pour dépréciation des comptes clients comptabilisée pour 88 772 DT.

2.4 Les comptes d'attente enregistrent un solde débiteur de 1 336 860 DT au 31 décembre 2016. Ces comptes sont dédiés essentiellement à la comptabilisation des encaissements et des décaissements non identifiés par la société et constatés sur les relevés bancaires.

A défaut d'analyse des opérations comptabilisées sur ce compte et de leur régularisation, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact des redressements éventuels sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.5 Les états de rapprochement bancaires logent des suspens comptables et bancaires anciens non encore régularisés, qui se détaillent comme suit :

Opérations non comptabilisées par la société	Montants en DT
Décaissements non comptabilisés	137 182
Encaissements non comptabilisés	781 447
Opérations non constatées par les banques	Montants en DT
Décaissements non constatés	18 117
Encaissements non constatés	-

Il est à noter aussi que la société ne nous a pas communiqué les états de rapprochement bancaires de certains comptes dégageant au 31/12/2016 un solde comptable débiteur global de 1 589 DT détaillé comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2016 en DT
STB Tunis compte professionnel	1 885
BTK BANK	-377
CCP	81
Total	1 589

À défaut d'achèvement de la préparation des états de rapprochement bancaires et de la justification et d'apurement des suspens constatés, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact de cette situation sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.6 Les provisions pour litiges figurant parmi les autres passifs non courants enregistrent au 31 décembre 2016 un solde non justifié de 83 210 DT n'ayant pas connu de variations par rapport à l'exercice précédent.

La société ne nous a pas communiqué un état exhaustif des affaires contentieuses en cours. Nous ne pouvons pas par conséquent nous prononcer sur la fiabilité du solde de ces provisions.

2.7 Les déclarations fiscales de l'exercice 2016 n'ont pas été déposées et ce contrairement à la législation en vigueur. Par ailleurs, nous ne disposons pas d'extraits délivrés par l'administration fiscale attestant de la situation de la société au 31 décembre 2016.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'attester la fiabilité des soldes des actifs et des passifs fiscaux évalués respectivement à 6 451 766 DT et 2 195 957 DT au 31 décembre 2016.

2.8 Les comptes de la société incluent plusieurs soldes anciens et/ou non justifiés qui nécessitent des travaux de vérification approfondis pour attester de leur validité.

Ces comptes enregistrent des soldes débiteurs et créditeurs pour respectivement 1 844 817 DT et 16 849 488 DT, détaillés comme suit :

Désignation	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
Fournisseurs et comptes rattachés	533 027	668 257
Personnel et comptes rattachés	65 553	1 804
Débiteurs divers	850 190	-
Créditeurs divers	-	133 749
Régies d'avances et accréditifs	188 450	19 376
Concours bancaires	-	538 772
Comptes d'attente	207 597	15 487 530
Total	1 844 817	16 849 488

À défaut de justification et d'apurement de ces soldes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact qu'aurait cette opération sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.9 Les charges du personnel de l'exercice 2016 s'élèvent à 159 289 DT dont 153 716 DT se rapportent à la rémunération du Président Directeur Général, Mr. Afif KHEFACHA.

Cette rémunération inclut une indemnité de logement mensuelle (intégrée au salaire du PDG) à hauteur de 6000 DT, une prime d'intéressement annuelle de 13 000 DT, un treizième mois, une prime de bilan (1.5 mensualités), une prime annuelle (2 mensualités), une prime de rendement (2 mensualités) et des avantages en natures (carburant, paiement factures consommation d'eau et d'électricité, consommation téléphonique...).

Il y a lieu de noter que le Président Directeur Général s'est octroyé ces éléments de rémunération sans l'accord préalable du Conseil d'Administration de la société. Ledit Conseil a exprimé son opposition et son refus catégorique quant à leurs natures et leurs montants au cours de sa réunion du 06 juillet 2012.

Par ailleurs, rappelons qu'à partir du 1^{er} mai 2015, Mr Afif KHEFACHA a commencé à percevoir une pension de retraite. Aucune procédure n'a été observée lui permettant de continuer d'exercer ses fonctions en tant que Président Directeur Général de la société.

2.10 La rubrique "Rémunérations d'intermédiaires et honoraires" figurant parmi les autres charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat de l'exercice 2016 inclut des honoraires d'avocats et l'huissiers notaires pour 74 000 DT et des frais d'actes et de contentieux pour 45 312 DT et ce en l'absence des justificatifs nécessaires (conventions ou bons de commande précisant la nature et l'étendue des travaux juridiques à effectuer pour le compte de la Société, les honoraires à facturer et les modalités de leur paiement, les factures, quittances de paiements et autres pièces justificatives des frais de justice, etc.).

En outre, les actifs courants font apparaître au 31 décembre 2016 d'anciennes avances accordées à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour un montant total de 24 765 DT, qui doivent être analysées et apurées conformément à la réglementation en vigueur.

Il y a lieu de noter que le PDG de la société a accordé un quitus à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour toute la période s'étalant sur les exercices 2007 à 2016 quant aux honoraires qui lui ont été accordés et à la justification des frais qu'il a engagés au nom de la société et qui lui ont été remboursés.

Ce quitus détaille les honoraires annuels effectivement payés à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour toute la période susmentionnée. Ces honoraires ont atteint 387 529 DT.

2.11 La rubrique "Autres charges d'exploitation" inclut des primes d'assurance-groupe d'une valeur de 283 674 DT supportées par la STIA au lieu et place de la société ICAR acquéreuse des actifs cédés en application de la décision de la CAREPP en date du 25 novembre 2008.

Un contrat d'assurance groupe a été signé à cet effet entre la STIA et le Groupe des Assurances de Tunisie (GAT) en date du 31décembre 2009.

Le PV de passation sociale établi en date du 12 Août 2009, signés par les différentes parties intervenantes (STIA, ICAR Syndicat de personnel et autorités de tutelle), prévoit dans sa cinquième résolution que le repreneur, la société ICAR, s'engage à maintenir le système d'assurance groupe au profit des salariés de la STIA y compris ceux partis à la retraite avant l'opération de cession des éléments d'actifs. La charge de maintien de ce système incombe donc au repreneur.

Par ailleurs, le solde comptable de la GAT enregistre un solde créditeur de 119 000 DT au 31 décembre 2016.

Il y a lieu de noter que le liquidateur de la société a engagé en 2023 une action en justice à l'encontre de la société ICAR et du PDG de la STIA Mr.Afif Khefacha , leur réclamant de restituer solidairement un montant de 1 878 721 DT au titre de primes d'assurances groupe payées indument par la STIA et relatives à la période allant du 16/04/2010 au 29/01/2016.

3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention qu'au 31 décembre 2016 les capitaux propres de la Société sont négatifs de (43 836 751 DT).

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, dont notamment la STB et la BNA, après avoir décidé en 2009 la cession à un investisseur (société ICAR du Groupe LE MOTEUR) des éléments d'actifs de la Société sous forme d'une unité fonctionnelle, sans transfert des passifs, a décidé la

dissolution de manière anticipée de la Société et la nomination d'un liquidateur, au cours de sa réunion tenue le 08 mars 2018.

Ainsi, une incertitude significative pèse sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation au 31 décembre 2016. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

À ce titre, nous signalons que le rapport de gestion relatif à l'exercice 2016 ne nous a pas été communiqué pour examen.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Il y a lieu de noter dans ce cadre que la dernière réunion du Conseil d'Administration de la société remonte au 06 juillet 2012 induisant ainsi un défaut d'arrêté des états financiers des exercices 2010 et postérieurs.

Constatant ce fait, et devant l'impossibilité d'exercice de ses fonctions, le liquidateur de la société, Mr Zouheir BEN AMOR (désigné en tant que tel par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 mars 2018 ayant décidé la liquidation de la société) a obtenu par ordonnance du président du Tribunal de Première Instance de Sousse en date du 25 mars 2021 ,l'autorisation de tenir les Assemblées Générales Ordinaires en vue de l'approbation des états financiers de la société au titre des exercices 2010 à 2018.

Dans ce contexte, les états financiers de l'exercice 2016 nous ont été communiqués par le liquidateur de la société.

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1. Révélation de faits délictueux au Procureur de la République

Dans le cadre de nos obligations légales et réglementaires et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous avons adressé une lettre à Mr. Le procureur de la république auprès du tribunal de première instance de Tunis, pour lui révéler les faits se rapportant aux points 2.9, 2.10 et 2.11 de la section fondement de l'opinion défavorable du présent rapport.

2. Lettre d'affirmation

Contrairement aux dispositions de l'article 13 « quinter » du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas eu communication de la déclaration écrite des organes de direction et des chargés des affaires financières et comptables de la STIA attestant de l'exhaustivité et de la conformité des états financiers de l'exercice 2016 à la législation comptable en vigueur.

3. Efficacité du système de contrôle interne

Notre désignation étant en date du 21 février 2023, nous n'avons pas pu procéder à l'évaluation du système de contrôle interne mis en place au sein de la société courant l'exercice 2016.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nous rappelons aussi, que suite à la cession de ses actifs en 2009, la société est entrée en phase de préparation en vue de sa liquidation. Son activité a ainsi été fortement réduite.

Sur la base du dossier mis à notre disposition, nous avons relevé des défaillances majeures dans le système de contrôle interne de la société ayant impacté notre opinion sur les états financiers de la société. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- La passation entre le PDG de la société Mr.Afif KHeftcha et le liquidateur a fait l'objet d'un PV rédigé par huissier notaire daté du 27 décembre 2018. Suite à la demande du liquidateur de lui transférer les archives comptables et financières de la société, le PDG a déclaré que tous ces documents ont été communiqués au cabinet externe chargé de la tenue de la comptabilité de la société en vue de la préparation des états financiers de l'exercice 2009 et postérieurs.
En date du 03 mai 2021, le cabinet externe a adressé un courrier au liquidateur de la société lui faisant remarquer qu'il est dans l'impossibilité de vérifier l'exhaustivité des documents comptables à sa disposition et que plusieurs états et documents demeurent manquants.
- L'absence de personnel suffisant en nombre et en qualifications étant donné que le Président Directeur Général assure à lui seul la gestion de la société cumulant ainsi toutes les fonctions ;
- L'absence d'inventaires physiques des immobilisations et des caisses au 31/12/2016 ;
- L'absence de procédures de suivi des effets détenus sur les clients et de justification des soldes des tiers ;
- L'absence d'un suivi du contentieux en cours opposant la société à des tiers ; etc...

3. Conformité de la régularité de la tenue des comptes de valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons relevé que lesdits comptes des valeurs mobilières et le journal général des opérations, visés par ce décret, ne sont pas tenus à jour.

P/ Global Expertise & Management Consulting

(GEM Consult)

Ali BEN MOHAMED

G.E.M Consult
Global Expertise
& Management Consulting
11, Rue Abderrahim • Montréal

Tunis, le 05 Décembre 2025

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Il y a lieu de noter que nous n'avons pas obtenu de la Direction ou du Liquidateur un état exhaustif des conventions et opérations entrant dans le cadre des articles suscités. Cependant, nos travaux d'audit nous ont permis de relever ce qui suit :

1- Conventions et opérations relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2016 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Les effets tirés sur les clients (dont notamment les sociétés régionales de transport de personnes) sont escomptés, dans leur majorité, auprès de la STB et de la BNA, actionnaires et administrateurs. Nous n'avons pas obtenu de la STIA ou de ces banques les conditions des opérations d'escompte réalisées, le détail des effets escomptés non échus au 31 décembre 2016 ainsi que celui des effets escomptés et retournés impayés à cette date.

Cependant, le bilan arrêté au 31 décembre 2016 fait apparaître parmi les passifs financiers courants les soldes suivants :

-	Effets escomptés et retournés impayés - STB	-	6 496 383 DT
-	Découvert BNA	-	398 105 DT
-	Découvert STB	-	25 838 980 DT

Les montants des agios et intérêts débiteurs prélevés par la STB (au titre des découverts bancaires) et comptabilisés en charges financières de l'exercice 2016 totalisent 2 241 263 DT.

2- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le Président Directeur Général de la société s'est octroyé au cours du mois de décembre 2015 une rémunération au titre de l'exercice 2016. Cette dernière, servie d'une manière anticipée, n'a pas été soumise à l'accord préalable du Conseil d'Administration.

Lors de sa réunion du 06 juillet 2012, Le dit Conseil a exprimé son opposition à cette rémunération fixée d'une manière unilatérale par le PDG et ce contrairement aux dispositions de l'article 208 du code des sociétés commerciales.

Le tableau suivant résume les charges encourues par la STIA au titre de la rémunération de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 :

Charges de l'exercice	Président Directeur Général	Administrateurs
Rémunérations brutes et avantages en nature <i>(12 salaires mensuels + 13^{ème} mois + prime de bilan + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement + avantages en nature)</i>	140 439	-
Charges sociales	277	-
Primes de gestion 2016	13 000	-
Total en DT	153 716	-

Enfin, et en dehors des opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

P/ Global Expertise & Management Consulting
(GEM Consult)
Ali BEN MOHAMED

G.E.M Consult
Global Expertise & Management Consulting
 11,Rue Abderrahman - Montp.aisir